

DISCOURS DU PRÉSIDENT EDOUARD FRITCH

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU TERMINAL DE CROISIÈRE INTERNATIONAL

Mercredi 19 mars 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le vice-président du gouvernement,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames et messieurs les représentants à l'Assemblée de Polynésie,

Monsieur le président du CESC,

Monsieur le premier adjoint de la commune de Papeete et les membres du conseil municipal,

Monsieur le président de la CCISM,

Messieurs les représentants consulaires,

Madame la présidente du GIE Tahiti tourisme,

Monsieur le directeur du Port autonome et ses collaborateurs,

Mesdames et messieurs les administrateurs du conseil portuaire,

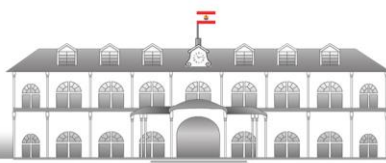
Mesdames et messieurs les acteurs du monde maritime et touristique,

Mesdames et messieurs représentant les organismes de financement,

Monsieur le représentant des commerçants,

Mesdames et messieurs les représentants du groupement Boyer,

Chers amis,



C'est avec un réel plaisir, en tant que président du Pays bien sûr, mais surtout désormais en charge du portefeuille du tourisme, que je me trouve avec vous pour la pose de la première pierre des travaux de construction de notre futur terminal de croisière international.

C'est une infrastructure qui manquait à notre capitale, notre porte d'entrée en Polynésie française, alors que la croisière est devenue un maillon essentiel du développement touristique qui reste la première industrie de notre Pays.

Vous le voyez autour de nous, les infrastructures actuelles d'accueil des croisiéristes sont plus que sommaires et ne sont pas dignes d'un Pays qui aspire à accueillir toujours plus de paquebots et donc toujours plus de touristes.

L'évolution du nombre de croisiéristes sur les années précédant la pandémie de la covid-19 nous donnait des raisons d'être optimistes et confiants en l'avenir du tourisme de croisière dans notre Pays.

En 2017, 34.000 croisiéristes ont choisi notre destination pour 882 escales ; en 2018, ils étaient 44.000 pour 1073 escales et 45.000 en 2019 pour 1018 escales.

Cette croissance continue a été brutalement enrayée en 2020 avec la crise du Covid, alors que l'année s'annonçait prometteuse avec l'accueil de 12.000 croisiéristes au premier trimestre.

Hélas, la pandémie mondiale a entraîné la fermeture des frontières internationales et de nos eaux polynésiennes, engendrant un ralentissement sans précédent du développement du secteur du tourisme.

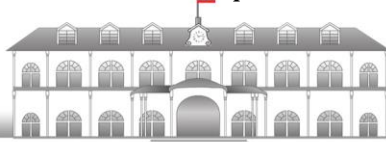
Face à cette situation, le Pays a dû, et su, répondre par la mise en œuvre de mesures fortes de soutien pour le maintien des emplois, tous secteurs confondus, et notamment pour celui du tourisme. Le Port a également apporté sa contribution avec des mesures d'exonération pour les entreprises utilisatrices de ses infrastructures.

Grâce à la mise en place de protocoles sanitaires innovants, nous avons permis à nos deux navires tête de ligne, le Gauguin et l'Aranui, d'embarquer des touristes pour croiser dans nos eaux pendant la crise sanitaire.

Il est important de rappeler que durant ces deux dernières années, la destination Polynésie est globalement restée ouverte et ce alors même que les autres destinations de la région étaient totalement fermées.

Cette crise ne nous a pas abattus. Le Pays continue de croire au développement de son tourisme, et particulièrement de son tourisme de croisière. Progressivement, les frontières s'ouvrent de par le monde et la Polynésie se doit d'être au rendez-vous de la reprise de ce segment d'activité.

Les derniers chiffres parlent d'eux-mêmes : la croisière redémarre, après 2 ans de mise en sommeil forcée. Pour cette année 2022, il est déjà prévu un maximum de 1100 escales sur l'ensemble de la Polynésie, dont 162 sur Papeete.



Ces prévisions confirment l'engouement des compagnies de croisières pour notre destination, fiable et rassurante. J'en veux pour exemple qu'en janvier 2022, dans le cadre des croisières transpacifiques la Polynésie est la seule destination ouverte et présentant des protocoles sanitaires de qualité.

La Polynésie française étant réputée pour la qualité de son accueil, il est nécessaire d'accompagner le tourisme de croisière en apportant un soin particulier à la poursuite de 2 objectifs primordiaux.

En tant que nouveau ministre en charge du tourisme, je prolonge la conception de cette infrastructure souhaitée par notre précédent ministre du tourisme Nicole Bouteau, et par le maire, Michel Buillard.

Le premier objectif consiste à édifier des infrastructures qui satisfont aux standards qualitatifs internationaux, attendus par la communauté navigante.

Tel est bien le cas du Terminal de croisière de Papeete qui améliorera non seulement la sécurité et le confort des croisiéristes, mais garantira surtout le respect des contraintes imposées par le code international pour la sûreté des navires.

L'enjeu est ici fondamental, puisqu'il s'agit en réalité de maintenir la Polynésie française dans la catégorie hyper concurrentielle des « destinations de choix » des navires de croisières.

Mais il convient également d'aménager des infrastructures d'accueil dans chaque île visitée. Un programme qui a déjà été largement entamé. Certains maires des archipels des Marquises, des Tuamotu et des Australes et leurs populations commencent à s'ouvrir aux croisières.

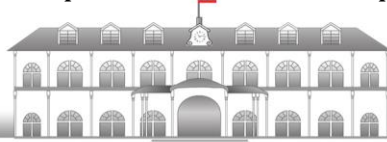
Le deuxième objectif vise à éviter de saturer notre destination en accueillant des navires dont la taille exercerait une trop grande pression sur nos capacités d'accueil, notamment en termes d'infrastructures, de prestations de service ou encore d'environnement.

D'ores et déjà, nous avons pris la décision de ne plus accueillir de navires de plus de 3500 personnes. Mais la crise du Covid a aussi remis en cause le gigantisme des navires.

Ce développement de la croisière doit se faire de manière raisonnée, au grand bénéfice de notre population. Certaines îles, hautement fréquentées, souhaitent limiter la capacité des navires, ou à tout le moins le nombre de personnes qui débarquent.

Vous le savez, j'ai toujours été à l'écoute des populations et de leurs préoccupations. Dans la concertation avec les maires qui doivent se faire le relais des souhaits de leur population, il nous faut trouver la meilleure voie pour allier le développement de notre industrie de croisière et l'acceptation par la population qui doit être le point central de nos projets.

J'ai tendance à croire que cette régulation peut se faire assez naturellement en fonction du nombre d'habitants de chaque île visitée et surtout du nombre de prestations qui peuvent être offertes à terre. La capacité des navires doit pouvoir être adaptée au regard



de ces paramètres et je sais que cette approche est largement partagée par les compagnies de croisière et leurs opérateurs locaux.

Le constat fait par le passé démontre que la majorité des bateaux qui croisent dans nos eaux sont parfaitement adaptés à nos escales insulaires.

Il importe que la population de chaque île visitée soit directement associée à cette activité et comprenne bien l'intérêt économique qu'elle peut tirer des escales. Le sentiment d'envahissement peut rapidement prendre le dessus si l'on omet l'aspect humain dans notre volonté de développement.

A chaque escale, que ce soit à Bora-Bora, Nuku-Hiva, Fakarava, Uturoa ou Vairao, les navires permettent d'initier ou de conforter une activité de développement. De la même manière, les têtes de ligne effectuées sur Tahiti pour le transfert des passagers génèrent des flux aériens internationaux. Les approvisionnements des navires participent à l'économie locale, aux producteurs de denrées, et plus globalement à l'activité portuaire.

Devant vous, je formule le souhait que nous puissions mettre en place des partenariats « gagnant-gagnant » entre les navires de croisière et les populations des escales, via des services mutuels.

La Polynésie s'est engagée dans une double stratégie. D'abord une stratégie locale qui vise à structurer et gérer la montée en puissance des capacités opérationnelles et réceptives des différentes escales. Nous devons aussi développer de nouvelles escales pour diversifier notre produit.

Mais nous nous inscrivons également dans une stratégie régionale, notamment au travers de la South Pacific Cruise Alliance, pour attirer d'avantages de compagnies dans le Pacific sud qui ne représente que 6% du marché mondial, très loin derrière la Caraïbe ou la Méditerranée.

Je le disais, la Polynésie représente plus ou moins 1000 escales par an, quand l'Australie en représente environ 750 et la Nouvelle-Zélande 700. Il faut mettre en place une synergie régionale pour nous positionner en tant que tête de ligne régionale et inciter les armateurs à ne plus considérer la Polynésie comme simple destination de passage.

Le terminal de croisière dont nous allons poser la première pierre s'inscrit dans cette stratégie de reconquête. Et, vous avez compris, je souhaite que cette opération connaisse, demain, le plein succès, et atteigne les objectifs que je viens de développer.

Le bâtiment est idéalement situé, au cœur de notre centre-ville de Papeete. Mais surtout, il s'inscrit dans la continuité des magnifiques aménagements du front de mer avec la place Toata, le Parc Paofai, la place Tu Marama, la promenade de la marina de Papeete et le futur réaménagement de la place Vaiete. Une promenade piétonne sera créée sur toute la longueur du nouveau bâtiment afin de boucler en toute sécurité le cheminement piétonnier vers Vaiete et la gare maritime.

Je n'oublie pas, bien sûr, l'apport en activité économique pour les entreprises annexes à l'activité propre à cette infrastructure, qu'il s'agisse notamment des mama de l'artisanat



qui ont l'habitude d'animer cet espace. Je pense aussi à l'activité de transports et de restauration ambulante qui pourraient proposer à nos visiteurs des produits et des saveurs du terroir polynésien.

Les travaux de construction sont prévus pour durer 12 mois, au terme desquels nous aurons un outil performant pour accompagner le développement du tourisme de croisière tout en apportant aux professionnels du secteur un confort inégalé dans l'exercice de leur activité.

Je suis certain que nous disposons de tous les atouts, que nous devons les valoriser pour que la destination Polynésie française soit toujours plus demandée par les touristes internationaux.

Je vous remercie pour votre attention.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

